



**Approuvé le
16 décembre 1999**

Politique concernant le programme de requalification

L'Ordre offre un programme de requalification à l'intention des candidates qui ont déjà été inscrites comme sages-femmes en Ontario. Ce programme consiste en une évaluation individuelle des connaissances théoriques et pratiques et en une introduction à l'exercice actuel de la profession en Ontario.

Dans chaque cas, le registrateur et le Comité d'inscription détermineront la nature de l'évaluation et de l'introduction d'après les critères suivants :

- expérience du travail de sage-femme;
- connaissance du modèle ontarien;
- pratique récente de la profession.

Justification :

Le règlement sur l'inscription exige d'un membre qui ne satisfait plus aux exigences en matière de pratique active qu'il suive un programme de requalification.